



# Conseil économique et social

Distr. générale  
10 janvier 2014  
Français  
Original: anglais

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des politiques de l'environnement

#### Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la Commission économique pour l'Europe

##### Neuvième réunion

Genève, 3 et 4 avril 2014

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

##### **Préparer l'avenir: poursuivre la mise en œuvre après la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable:**

##### **Organisation d'une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement par la Commission économique pour l'Europe en 2016**

## Résultats de la dix-neuvième session du Comité des politiques de l'environnement concernant l'éducation en vue du développement durable

### Note du secrétariat

#### *Résumé*

Le cadre d'exécution de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour l'éducation en vue du développement durable définit trois phases de mise en œuvre, la dernière s'achevant en 2015 (CEP/AC.13/2005/4/Rev.1). Pour mesurer les progrès réalisés depuis l'adoption de la Stratégie en 2005 et réfléchir à la manière de poursuivre la mise en œuvre de cette dernière, le Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la CEE a proposé de tenir une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement consacrée à l'éducation en vue du développement durable à l'occasion de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe». Le secrétariat a été chargé d'informer le Comité des politiques de l'environnement de la CEE, qui décide de l'ordre du jour de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», de cette proposition. La présente note du secrétariat décrit brièvement les résultats des échanges de vues qui ont eu lieu au cours de la dix-neuvième session du Comité des politiques de l'environnement (Genève, 22-25 octobre 2013).



## I. Contexte

1. La dernière réunion de haut niveau qui a été organisée au titre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable s'est tenue à l'occasion de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», à Belgrade, en 2007. À Belgrade, les ministres des pays membres de la CEE ont estimé que, parmi les diverses initiatives mises au point dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), la Stratégie constituait une illustration unique en son genre de la mise en application de l'éducation en vue du développement durable au niveau régional et qu'elle pouvait servir d'exemple pour d'autres régions. Dans leur déclaration commune sur l'éducation en vue du développement durable (ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.1), les ministres ont exprimé leur engagement en faveur de la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie et ont prorogé le mandat du Comité directeur pour l'éducation au développement durable afin que celui-ci supervise la mise en œuvre régionale de la Stratégie jusqu'en 2015.

2. Les ministres ont en outre souligné que les réunions de haut niveau sur l'éducation en vue du développement durable devraient avoir lieu périodiquement dans le cadre des conférences «Un environnement pour l'Europe».

## II. Décisions ayant trait à l'organisation d'une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement sur l'éducation en vue du développement durable dans le cadre de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»

3. À sa huitième réunion, en mars 2013, le Comité directeur pour l'éducation au développement durable de la CEE a fait part de sa ferme intention de continuer à mettre en œuvre la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable au niveau régional, au-delà de la troisième phase d'exécution (voir ECE/CEP/AC.13/2013/2). Pour mesurer les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie et réfléchir à la manière de poursuivre la mise en œuvre de celle-ci, le Comité directeur a proposé de tenir une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement à l'occasion de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe». Le secrétariat a été chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour informer le Comité des politiques de l'environnement de la CEE et son bureau de l'intention du Comité directeur de tenir une telle réunion de haut niveau. Cette initiative devait être présentée en bonne et due forme à la dix-neuvième session du Comité des politiques de l'environnement (Genève, 22-25 octobre 2013).

4. Comme suite à l'exposé fait par le secrétariat à la dix-neuvième session du Comité des politiques de l'environnement, le Comité des politiques de l'environnement:

a) A approuvé la proposition présentée par le secrétariat d'organiser une réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et de l'environnement dans le cadre de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», selon que de besoin, pour dresser le bilan des dix années de mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable et réfléchir à la manière de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement;

b) A accepté la recommandation formulée par son bureau tendant à organiser la huitième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» en 2016;

c) A accueilli avec satisfaction les renseignements fournis par la Géorgie à l'appui de sa proposition d'accueillir la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», des consultations internes gouvernementales étant en cours à ce sujet;

d) A chargé son bureau d'élaborer, avec l'aide du secrétariat et en prévision de la session du Comité des politiques de l'environnement de 2014, une proposition mise à jour de cadre éventuel pour la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» en tenant compte des observations faites par les délégations à la dix-neuvième session.

---